

ACCÈS AUX ALIMENTS MARINS

MANGER SON SAINT-LAURENT

ÉCONOMIE

Accès aux aliments marins : qu'en pensent-ils ?

L'idée d'une pêche personnelle dans le Saint-Laurent (voir texte en page 3) peut susciter de l'enthousiasme pour ceux qui rêvent de récolter, apprêter et manger leur propre nourriture à même ce grand garde-manger de la mer.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Pour y parvenir, il faudrait à priori un cadre législatif bien défini. Les pêches étant de compétence fédérale, c'est au Parlement que la décision pourrait être prise – ou non – d'aller en ce sens. Le Sénat et la Chambre des communes seraient mis à contribution.

Le cabinet de Diane Lebouthillier, députée de Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine et ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, a accusé réception de notre demande de commentaires jeudi, mais n'était pas en mesure de commenter directement.

« Il faut avant tout s'assurer du respect et de la conservation de la ressource. »

- Kristina Michaud, candidate bloquiste

Son attaché de presse, Jean-Christophe Armstrong, a toutefois tenu à rappeler l'importance des pêches dans la région. « La pêche commerciale est le principal moteur économique de la Gaspésie. Les pêcheurs commerciaux créent des emplois, alimentent les usines de transformation et soutiennent le développement de nos économies côtières. Nous continuerons d'appuyer un développement des pêches qui est basé sur la science et qui agit comme levier économique pour nos régions rurales. »

Interrogée sur la question du homard en particulier, la députée et ministre avait catégoriquement refusé en mai d'ouvrir la porte à une pêche récréative sur la Côte-Nord indiquant plutôt qu'elle « encouragerait plutôt tout le monde



Des algues séchées, pêchées à Cap-aux-Os.

Photo Médialo – Jean-Philippe Thibault

à se procurer du homard chez leur poissonnier», selon des propos rapportés par Radio-Canada.

Quid de l'opposition ?

De son côté, la candidate bloquiste dans la future circonscription de Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj aimerait un examen approfondi sur la question, validé par des données fiables afin de déterminer les impacts qu'une telle mesure pourrait avoir sur le milieu. Le Bloc Québécois a d'ailleurs proposé au Comité des pêches et des océans de la Chambre des communes d'entreprendre une étude sur les permis de pêche récréative pour ouvrir cette discussion.

« Il est tout à fait louable de réclamer un meilleur accès à une ressource qui nage sous nos yeux et qui semble appartenir à tout le monde et je comprends les gens de la Gaspésie qui se voient souvent privés de produits locaux de qualité au bénéfice du marché étranger, d'en vouloir plus »,

indique d'emblée Kristina Michaud. Elle rappelle du même coup que la pêche récréative est permise au Québec pour plusieurs espèces, comme pour certains poissons pélagiques et d'eau douce, le capelan, le maquereau et des mollusques.

« Ces pêches sont rigoureusement réglementées. Si nous ouvrons la pêche récréative à d'autres espèces, il faut avant tout s'assurer du respect et de la conservation de la ressource en plus d'un nombre important d'autres considérations que seules une consultation plus large et des études pourront démontrer. »

Il y a donc encore loin de la coupe aux lèvres pour le groupe Ensemble pour un accès aux ressources marines. Pour les intéressés, la démarche sera présentée plus en détail ce mardi 5 novembre au Paquebot de Gaspé, dès 17 h. L'événement sera animé par Hugo Daniel et Renaud Camirand, deux membres du conseil d'administration.

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Population vieillissante ; poids démographique en baisse

En 30 ans, la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine aura diminué de 3,1% selon les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Le tout se traduirait par la perte de 2800 citoyens sur le territoire.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Toutes les régions de l'est de la province sont un peu dans le même bateau. Le Bas-Saint-Laurent (-0,1%), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (-1,1%) et la Côte-Nord (-13,3%) seront en déclin sur une période de 30 ans – de 2021 à 2051 – tout comme l'Abitibi-Témiscamingue (-2,2%). La moyenne provinciale sera plutôt en hausse de 15,9%.

La population devrait toutefois être stable encore un moment en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Un déclin ne devrait pas être observé avant quelques années encore. « Avant que cela ne survienne, on devrait attendre 2031 », note l'ISQ.



Photo Médialo – Jean-Philippe Thibault

Les 65 ans et plus pourraient représenter environ le tiers de la population en 2051, soit la proportion la plus haute de la province. Le nombre de ménages lui devrait diminuer de 3,9%. Près de la moitié (44%) de ceux-ci seront apparteniront à des personnes de 65 ans plus. La population dite active des 20 à 64 ans serait par ailleurs la plus basse de toutes les régions, à 50%. Ceci dit, cette catégorie sera en

baisse partout au Québec. En contrepartie, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine pourraient afficher une part plus élevée de 0-19 ans en 2051 qu'en 2021. Au final, le poids démographique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine au Québec devrait continuer sa lente érosion, se situant sous la barre psychologique des 1%. En 30 ans, le poids démographique pourrait passer de 1,1% à 0,9%. En comparaison, le Bas-Saint-Laurent pourrait être à 2% et la région métropolitaine de Montréal à 49,2%.

À noter

L'incertitude des projections est plus prononcée à l'échelle régionale. Le niveau d'incertitude est plus élevé dans les projections où la population est de plus petite taille, note l'Institut de la statistique du Québec. Selon le scénario de référence, en valeur absolue, la population régionale, incluant les Îles-de-la-Madeleine, passerait de 91 300 à 88 500.

Mobilisation contre les interdictions de pêcher dans le Saint-Laurent

Moules, algues et homards abondent dans le Saint-Laurent. Pourtant, les récolter soi-même demeure interdit presque partout. Un groupe de Gaspésiens tente de changer cette réglementation propre au Québec, l'une des plus strictes au Canada, afin de lutter contre l'insécurité alimentaire qui afflige leur coin de pays.

Jean-Louis Bordeleau | Initiative de journalisme local | Le Devoir

En Gaspésie, près de 36 % de la population vit dans un désert alimentaire. Las de ce qu'ils considèrent comme une « injustice », Hugo Daniel et d'autres Gaspésiens préparent le lancement officiel d'un organisme dénommé « Ensemble pour un accès aux ressources marines » au début du mois de novembre. Même cueillir les algues qui poussent devant chez lui pour se confectionner une salade ou cuisiner un bouillon est illégal, explique le jeune Gaspésien adepte de pêche au harpon. « Les algues, c'est interdit. Si tu coupes une algue, c'est environ 2000 \$ pour une première fois, ton moyen de transport est confisqué et ton nom est dans le journal. »

Les amendes imposées par Pêches et Océans Canada en cas de cueillette ou de pêche illégales peuvent grimper jusqu'à 100 000 \$. « Lorsque le ministère dispose de peu d'information sur un stock, une plus grande prudence est de mise pour assurer la conservation de la ressource », justifie le service des communications du ministère.

Les seules voix qui parviennent aux oreilles du fédéral sont celles « des gens qui représentent la pratique commerciale », dénonce Hugo Daniel. « En Haute-Gaspésie, il y a des communautés parmi les plus pauvres du Québec. On a des défis de sécurité alimentaire alors qu'on a la mer devant nous. C'est le plus grand garde-manger de la planète et les gens ont pas le droit d'y aller pour se nourrir. Pourquoi je pourrais pas installer une bouée et [cultiver] des moules ? Pourquoi je ne peux pas cueillir des algues alors que c'est 80 % de la biomasse ici ? »

« Presque dans tous les pays où il y a du homard, il y a une pêche récréative. »
- Hugo Daniel, Ensemble pour un accès aux ressources marines

L'épineux homard

Le regroupement Ensemble pour un accès aux ressources marines prévoit de militer pour l'ouverture de la pêche personnelle à toutes sortes d'espèces, mais le homard fait l'objet de débats plus épineux. La croissance de sa population dans le Saint-Laurent encourage toutes sortes de convoitises.

Le braconnage et la pêche commerciale augmentent déjà d'année en année, une troisième pêche légale — et « nourricière » — n'endommagerait donc pas davantage la nature, estime Hugo Daniel. « Chaque année, on voit des réseaux de braconnage. Chaque année, il y a des touristes qui vont dans l'eau et sortent des homards. [Si on autorise la pêche personnelle], il n'y en aura pas plus. [...] Mais est-ce que ça ne vaut pas la peine de mettre du temps pour éduquer les gens là-dessus ? »

L'organisme Mange ton Saint-Laurent ! tente lui aussi de changer le rapport des Québécois avec leur fleuve. « Faut pas le voir comme une menace pour les pêches commerciales. On parle d'un prélèvement qui représente une goutte d'eau dans l'océan », fait remarquer au Devoir Gabriel Bourgault-Faucher, membre du collectif. « Tout dépend de la manière qu'on le fait » et de « la portion » de la mer qu'on prend pour notre assiette.

« En France, ça va de soi que les gens peuvent se servir sur le bord des côtes. C'est certainement encadré, et on peut pas faire n'importe quoi à n'importe quel moment et dans n'importe quelles quantités », explique celui qui est aussi chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine.

Bien que dépourvue de homard, la Colombie-Britannique autorise tout de même la pêche au crabe pour la consommation personnelle. Idem pour la cueillette de mollusques, qui n'est pas passible d'une amende au Nouveau-Brunswick.

Hugo Daniel ne comprend pas pourquoi Pêches et Océans Canada est si restrictif au Québec. « Presque dans tous les pays où il y a du homard, il y a une pêche récréative. Dans le Maine, aux Bahamas... Il a juste nous autres qui ne pouvons pas. »

L'identité même de la Gaspésie souffre de ces interdictions, plaide-t-il enfin. « T'es Gaspésien parce que tu habites sur le territoire de la Gaspésie et que tu fais des activités gaspésiennes. Se promener sur le territoire et se nourrir du territoire, c'est la plus grande activité gaspésienne. Si tu peux plus te nourrir de ton territoire, tu perds ton identité, en quelque sorte. »

Ce reportage bénéficie du soutien de l'Initiative de journalisme local, financée par le gouvernement du Canada.

Crédit photo de couverture: **Xavier Girard Lachaine**



ROY MÉTIVIER ROBERGE

SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire de la faillite de :

JEAN-SÉBASTIEN POIRIER AYANT OPÉRÉ LE CENTRAL RESTO-PUB au 364, chemin Central, ST-FRANÇOIS-D'ASSISE (Québec) G0J 2N0 (#Surintendant 43-3084826)

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions sont demandées par le syndic soussigné pour l'achat des actifs décrits plus bas. Les soumissions doivent être transmises **par courriel seulement, avant 14 h, le mercredi 13 novembre 2024 à l'adresse spécifique suivante : soumissionsquebec@rmsyndics.com**, et dans l'objet du courriel, la mention **SOUMISSION – LE CENTRAL RESTO-PUB**, devra être inscrite. Le formulaire pour le dépôt de soumissions et conditions et réserves à obtenir des représentants du syndic de la firme d'inventaire ASSELIN BOUTET devra être attaché au courriel des soumissionnaires et dûment complété. Les coordonnées d'ASSELIN BOUTET sont indiquées à la section « Inspection de l'actif ».

L'ouverture des soumissions reçues par courriel aura lieu à l'heure et la journée indiquées plus haut. Les soumissionnaires ne pourront assister à l'ouverture des soumissions, mais le résultat leur sera communiqué par courriel dès que possible.

Tous les actifs sont sujets à une charge garantie :

LOT 1	IMMEUBLE À CARACTÈRE COMMERCIAL SIS AU 364, CHEMIN CENTRAL À ST-FRANÇOIS D'ASSISE (LOT 5 463 489 DU CADASTRE DU QUÉBEC), AYANT ABRITÉ UN RESTAURANT-BAR Valeur marchande :	194 000,00 \$
LOT 2	DIVERS AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT ET BAR Valeur approximative :	62 160,00 \$
LOT 3	FONDS DE COMMERCE COMPRENANT PLATS, SACS, COUVERCLES POUR « TAKE OUT », ÉPONGES POUR NETTOYAGE, DIVERS PRODUITS Valeur approximative :	1 500,00 \$

INSPECTION DE L'ACTIF

La visite de l'actif se fera le mercredi 23 octobre 2024 de 11 h à 15 h au 364, chemin Central à St-François-d'Assise. Veuillez préalablement confirmer votre présence à la visite d'actif en contactant M. Richard Asselin au 418-254-1772 richard@asselinboutet.com ou Mme Nadia Boily au 581-308-9895 nadia@asselinboutet.com, ou pour toute question en lien avec le présent appel d'offres.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions. La vente sera faite sans garantie légale et aux risques et périls de l'acheteur.

AUTRES CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite ou encore transmis par courriel ou télécopieur et fait partie intégrante du formulaire pour le dépôt de soumissions. Ces conditions et réserves font elles-mêmes partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

Le syndic ne s'engage à fournir que les documents en sa possession. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de faire les vérifications appropriées auprès des autorités concernées.

Daté de Québec, ce 7^e jour d'octobre 2024

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDIC
à l'actif de Jean-Sébastien Poirier fars Le Central Resto-Pub

1-1272494

CHALEURS
NOUVELLES

1 888 767-7156

www.chaleurnouvelles.com

Directrice de l'information : Marilou Séguin
Rédacteur en chef : Jean-Philippe Thibault
Directrice des ventes : Audrey Darcy

Directrice des ventes régionales : Nadia Normand
Adjointe aux ventes : Mélanie Daraiche
Directrice web : Sabrina Giguère
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier



MÉDIALO

RS RESEAU SÉLECT
MÉDIAS PARTICIPATION

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada

Canada

Québec

LA PRESSE TOURISTIQUE

EXPLORER | BOUGER | SAVOURER

Un magazine, cinq régions, mille découvertes



Les saisons de la récolte : vers de nouvelles tendances

Voilà venu le temps où, avec une douce langueur, arbres fruitiers et champs passent du vert au doré, jusqu'à imiter les rayons du couchant. Les horticulteurs ainsi que plusieurs agriculteurs ouvrent leurs champs afin que toute la famille participe aux récoltes.

Lire la suite de l'article sur notre site



www.lapressetouristique.ca

MÉDIALO